

SEANCE DU JEUDI 19 MARS 2009

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 10 Mars 2009, s'est réuni le Jeudi 19 Mars 2009 à 20 heures 45, en séance ordinaire, à la mairie de Maupertus sur Mer, sous la présidence de Monsieur LEMARECHAL Michel, Maire.

Etaient présents : MM LEMARECHAL Michel, HUTEAU Martine, DUREL Pierre, PESET Matthias, COLINEAU Etienne, OMOND Louis, CHANTELOUP Gérard, ANQUETIL Hubert, ROGER Max, SAILLARD Gérard.

Etait également présent, M. LOUVEAU François-Xavier, Receveur municipal.

Absents excusés : Mme BONHOMME Régine (pouvoir à Mme HUTEAU Martine)

Mme HUTEAU Martine a été désignée secrétaire de séance.

Lecture du compte rendu de la réunion précédente qui est adopté à l'unanimité.

I – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008 ET APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2008

Le compte administratif 2008 et le compte de gestion 2008 se décomposent de la façon suivante :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT(en euros)			
Articles	Libellé	PREVU 2008	REALISE 2008
011	Charges à caractère général	172 243.00	44 613.07
012	Charges de personnel	50 000.00	31 964.30
014	Atténuation de produits	100.00	0.00
65	Autres charges gest° courante	21 750.00	18 225.63
66	Charges financières	3 410.00	3 394.53
022	Dépenses imprévues de Fonct.	5 000.00	0.00
023	Virement sect° inv.	7 000.00	0.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONN.		259 503.00	98 197.53
RECETTES FONCTIONNEMENT (en euros)			
Articles	Libellé	PREVU 2008	REALISE 2008
70	Produits des services	0.00	380.00
73	Impôts et taxes	36 567.00	40 945.20
74	Dotations et participations	50 960.00	55 160.23
75	Autres produits gestion courante	10 400.00	13 413.47
77	Produits exceptionnels	0.00	826.01
013	Atténuation de charges	500.00	180.62
002	Excédent fonctionnement	161 076.00	161 076.92
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		259 503.00 F	271 982.45 F
EXCEDENT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT = 173 784,92 €			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT (en euros)			
Articles	Libellé	PREVU 2008	REALISE 2008
001	Résultat sect° investissem. Reporté	1 645.00	1 644.45
020	Dépenses imprévues Investis	750.00	0
16	Remboursement emprunts	12 232.00	12 231.47
21	Immobilisations corporelles	15 159.00	3 309.77
16	Dépôts et cautions	458.00	0.00
TOTAL		30 244.00	17 185.69
RECETTES D'INVESTISSEMENT (en euros)			
Articles	Libellé	PREVU 2008	REALISE 2008
10	Dotat° fonds divers	22 786.00	22 274.00
16	Dépôts et cautions	458.00	0.00
021	Virement de la section de fonct.	7 000.00	0.00
TOTAL		30 244.00	22 274.00
EXCEDENT GLOBAL D'INVESTISSEMENT : 5 088,31 €			

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le compte administratif 2008 présenté par M. DUREL Pierre, le doyen d'âge.

Après s'être fait présenter l'ensemble des documents budgétaires et comptables ayant accompagné le compte de gestion dressé par le Receveur, Monsieur LOUVEAU François-Xavier, au cours de l'année 2008 ;

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2008, et constaté que le Compte de Gestion de l'année 2008 était identique au compte administratif 2008 ;

Le conseil municipal, à l'unanimité,

DECLARE que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2008, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part,

APPROUVE le compte de gestion 2008 présenté par M. LOUVEAU François-Xavier, receveur municipal.

II – AFFECTATION DE RESULTAT

Le compte administratif 2008 fait ressortir un excédent de fonctionnement de 173 784,92 € et un excédent d'investissement de 5 088,31 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'affecter l'excédent de la façon suivante :

- 002	Excédent de fonctionnement reporté	150 784,92 €
- 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	23 000,00 €

III – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2009

M. le Maire expose au conseil municipal le projet de budget primitif 2009 qui se décompose de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT – DEPENSES

011	Charges à caractère général	:	171.042,00 €
012	Charges de personnel	:	47.300,00 €
65	Autres charges gestion courante	:	22.250,00 €
66	Charges financières	:	2.630,00 €
014	Atténuation de produits	:	100,00 €
022	Dépenses imprévues	:	5.000,00 €
023	Virement Section Investissement	:	<u>7.000,00 €</u>
	TOTAL	:	255.322,00 €

FONCTIONNEMENT – RECETTES

013	Atténuation de charges	:	400,00 €
73	Impôts et taxes	:	38.626,00 €
74	Dotations et participations	:	53.012,00 €
75	Autres produits gestion courante	:	12.500,00 €
002	Excédent antérieur reporté	:	<u>150.784,00 €</u>
	TOTAL	:	255.322,00 €

INVESTISSEMENT – DEPENSES

020	Dépenses imprévues	:	750,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	:	13.012,00 €
165	Dépôts et cautions	:	458,00 €
21	Immobilisations corporelles	:	<u>24.612,00 €</u>
	TOTAL	:	38.832,00 €

INVESTISSEMENT – RECETTES

001	Résultat d'investissement reporté	:	5.088,00 €
1068	Excédent fonctionnement capitalisé	:	23.000,00 €
10	Dotations, Fonds divers	:	3.286,00 €
165	Emprunts et dette ass. (caution. reçus)	:	458,00 €
021	Virement de la section fonctionnement	:	<u>7.000,00 €</u>
	TOTAL	:	38.832,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2008 qui s'équilibre en recettes et dépenses à 255.322,00 € pour la section de fonctionnement et à 38.832,00 € en section d'investissement.

IV – AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

- M. le Maire fait part au conseil municipal du dépôt d'une demande de Permis d'Aménager de M. LEBREQUIER pour créer une fenêtre en pignon de sa maison.
- M. le Maire informe le conseil municipal que la Communauté de Communes avait organisé une réunion pour présenter un défibrillateur et qu'en soit expliqué le fonctionnement. La Communauté de Communes s'est proposée de faire une commande groupée afin d'obtenir de meilleurs prix. Les communes ont donc été invitées à délibérer sur leur intention d'en acheter ou pas.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'acheter un défibrillateur par l'intermédiaire de la Communauté de Communes du Canton de Saint Pierre Eglise. Cette acquisition sera réglée en investissement, au compte 21568.
- La Fête des Mères se déroulera le vendredi 5 juin 2009.
- M. le Maire donne lecture de suggestions concernant le thème de l'exposition photo de Janvier 2010 et à laquelle tous les Maupertusais sont invités à participer. Le thème sera choisi en commission et proposé au conseil municipal lors de la prochaine réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 10.